

PARTIR ET REPARTIR – CONFIGURATIONS SÉMANTIQUES ET FONCTIONNEMENTS DISCURSIFS¹

Hassène AMDOUNI
Université de Jendouba
ISSH Jendouba
hassen_amdouni@yahoo.fr

Résumé

Le présent article part des grandes orientations issues des études centrées sur la notion de mouvement (Borillo, 1998 ; Vandeloise, 1986 ; Cadiot, 2004). Il tente d'examiner les fonctionnements sémantique et discursif du couple de verbes *partir* et *repartir*.

Je partirai de l'hypothèse que le verbe *repartir*, au sens « retourner au lieu d'où l'on vient » et marquant un mouvement qui s'opère dans une direction contraire à la direction initiale, est construit sur le sens de *partir* : « se déplacer pour quitter un lieu » (s'opposant en cela à *venir*), tandis que *repartir*, au sens de « redémarrer » (MOUVEMENT MARQUANT UNE PROGRESSION DANS L'ESPACE), est construit sur la valeur inchoative de *partir*, que l'on trouve dans des exemples tels que « partir comme un trait », « A vos marques ! Prêts ? Partez ! » ou encore « C'est parti ! » (E. Pauly, 2010) (*repartir* s'oppose alors à *s'arrêter*).

Nous nous attacherons à étudier les conditions qui régissent la lexicalisation de l'une ou l'autre valeur ainsi que les effets de sens que semble produire le préfixe *RE-*.

Au plan discursif, nous nous attacherons à mettre en évidence la / les propriété(s) sémantique(s) associée(s) à *repartir*.

Nous tenterons, dans un second temps, de saisir l'invariant sémantique commun aux emplois spatiaux et abstraits des deux verbes en question. Notre examen de ces divers emplois tendra à privilégier plutôt l'idée d'un enchevêtrement profond des dimensions configurationnelles et fonctionnelles (ou figurées).

1. INTRODUCTION

Comme l'indique son titre, mon article est une étude à la fois sémantique et discursive du couple de verbes *partir* et *repartir*, répertoriés dans la littérature linguistique sous la catégorie des verbes de déplacement et rassemblés sous la bannière onomasiologique des verbes de mouvement. Il tiendra compte de leurs emplois spatiaux et non spatiaux, dans une démarche intégrée à une conception sémantique qui refuse le primat de l'espace pour prôner une caractérisation qui mettrait en évidence l'existence d'un enchevêtrement profond des dimensions configurationnelles (spatiales) et non configurationnelles (P. Cadiot, 2004).

¹ Une version antérieure de cet article a bénéficié des remarques de Denis Le Pesant (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), que nous tenons à remercier.

Une précision terminologique concerne ce que j'entends ici par MOUVEMENT ou DÉPLACEMENT. J'emprunterai à Talmy (2000, vol.II : 25) la définition suivante :

« Le mouvement lui-même est à chaque fois un type d'événement et il consiste dans un changement de position spatiale à travers le temps ».

Cette définition a, à mon avis, le mérite d'être assez flexible, en ce sens qu'elle réunit sous le même terme les deux notions que bien des linguistes, depuis Tesnière (1959), ont tendance à discriminer. Mais, pour éviter toute équivoque, j'emploierai le concept de MOUVEMENT comme synonyme de DÉPLACEMENT dans le traitement des deux verbes en question. Enfin, j'emprunterai à E. Pauly (2010) les trois éléments conceptuels qui forment une situation ou un événement de mouvement ou de déplacement, à savoir L_0 (ou localisateur) repéré par rapport au locuteur-énonciateur. L_1 est un localisateur de départ. L_2 est un localisateur d'arrivée.

Nous allons nous reporter tout d'abord aux définitions lexicographiques dédiées aux verbes *partir* et *repartir* dans cinq références de la lexicographie française : le Trésor de la Langue Française, le Grand Robert, le Grand Larousse de la Langue Française, le Lexis et le Littré. Ce sont donc ces définitions que nous retiendrons afin de saisir les valeurs sémantiques des deux verbes étudiés, dans les différentes situations discursives où ils se trouvent mobilisés.

2. PARTIR ET REPARTIR : APPROCHES LEXICOGRAPHIQUES

Centrées sur l'usage en langue et non sur l'usage en discours, les définitions lexicographiques s'avèrent très insuffisantes pour rendre compte du sens des unités lexicales dès lors qu'elles sont actualisées dans le discours. Elles constituent, néanmoins une source d'information incontournable pour une approche sémantique du lexique et des usages linguistiquement organisés en discours. Notre objectif dans cette première partie est d'esquisser une description sémantique des deux verbes étudiés à partir des données lexicographiques fournies par les cinq dictionnaires susmentionnés.

2.1. Emplois spatiaux et emplois non spatiaux de *partir*

2.1.1. EMPLOI SPATIAL DU VERBE *PARTIR*

Deux grands types de valeurs sont associés au verbe *partir* :

- Séparation, éloignement d'un lieu et mise en mouvement
 - (1) *Il est parti de chez lui*
 - (2) *Jean est parti de Lyon à midi*
- Disparition et détachement
 - (3) *Jean est parti*
 - (4) *Le lièvre est parti sous nos pieds*

Dans ses emplois spatiaux, *partir*, comme le montrent les exemples (1) et (2), marque la mise en mouvement ou le déplacement vers un lieu « sans imposer d'extension, ni même de localisation déterminée, à ce qui constitue son point d'appui (sa 'source'), selon les termes de P. Cadiot (2004).

Lorsque l'action est accomplie, *partir* (ex. 3-4) met en focus le pôle d'absence ou de disparition de l'entité localisée. *Partir* s'oppose alors à *rester*.

Le mouvement ou déplacement décrits par *partir* sont saisis à leur début. Cette valeur d'inchoation est souvent mise en avant dans les dictionnaires :

- (5) *Les athlètes partent au coup de pistolet de starter (Lexis)*

(6) *Il partit comme un trait* (TLFi)

Partir inaugure une perspective ouverte d'un déplacement (ou d'un mouvement) entamé.

Contrairement à d'autres verbes comme *arriver* (*Pierre est arrivé à Paris*) ou *aller* (*Pierre est allé à Paris*) qui mettent en focus le point d'aboutissement du déplacement, à savoir L₂. *Partir* focalise sur L₁.

Pierre est arrivé à Paris et *Pierre est allé à Paris* signifient respectivement que Pierre est ou sera à Paris, i.e. en L₂, cependant que *Pierre est parti à Paris* signifie que Pierre n'est plus présent en L₁ et que le but du départ est d'arriver à Paris.

2.1.2. EMPLOI FIGURÉ (OU ABSTRAIT) DE *PARTIR*

Dans ses emplois figurés (ou abstraits), *partir* semble valoriser les deux pôles d'inchoation et de détachement ou de disparition. Le sujet impliqué dans l'événement de déplacement abstrait est un sujet animé ou un sujet nom de chose.

Comparons les deux séries d'énoncés :

Dans la première série

- (7) *Il est parti de rien ; vous êtes mal parti ; l'affaire part très bien ; des cris partaient à l'adresse de l'orateur ; il est parti d'une hypothèse fautive*

partir focalise sur l'événement lui-même saisi dans son commencement. *Partir* est employé au sens *commencer*.

Dans la deuxième série

- (8) *La maladie est partie comme elle est venue ; cette tache de graisse partira au lavage ; dans la bataille, tous les boutons de sa chemise sont partis*

partir focalise plutôt sur l'idée de 'disparition'.

Pour rendre compte, de manière synthétique des emplois spatiaux et non spatiaux de *partir*, je propose les deux définitions suivantes, empruntées à E. Pauly.

Dans son emploi spatial, *partir* marque un déplacement vers un L₂ « qui se donne comme exclusif de L₁ » (Cf. E. Pauly, 2010:272).

Dans son emploi figuré, *partir* « marque la délocalisation² (en tant qu'action) du sujet, qui n'a plus aucun mode de présence là où il se trouvait avant que l'événement recouvert par le verbe *partir* ne se réalise » (E. Pauly, 2010).

A ce stade, nous constatons que les emplois figurés (ou abstraits) de *partir* renvoient à des dimensions constitutives de son sémantisme. Ils semblent fonctionner de la même manière que les emplois spatiaux. L'accent est mis sur le fait de « ne plus être au point de départ ». Dans les deux types d'emplois, l'action (ou procès) dénotée par ce verbe est saisie à son début. D'ailleurs, en emploi spatial, la combinaison de ce verbe avec des prépositions telles que *pour*, *vers*, *sur*, à n'affecte en aucune façon la valeur d'inchoation associée à *partir*. Comme le souligne fort justement P. Cadiot (2004), la cible impliquée dans le mouvement décrit par ce verbe peut être configurée :

- comme point de visée définitoire du procès (*à*),
- comme destination fortement anticipée (*vers*),

² Le terme 'délocalisation' ne nous semble pas approprié pour décrire un énoncé comme *la tache est partie*, car quand la tache a disparu, ce n'est pas pour aller ailleurs. C'est le terme 'disparition' qui conviendrait mieux à ce type situation.

- comme visée sans anticipation d'atteinte (*pour*),
- comme zone de contact projetée, constituée indépendamment du procès (*sur*).

2.2. Emplois spatiaux et non spatiaux de *repartir*

2.2.1. EMPLOI SPATIAL DU VERBE *REPARTIR*

Le TLF, le Grand Larousse et le Littré associent à *repartir* deux sens que l'on peut regrouper sous deux valeurs, à savoir la *rétroaction* (sens 1) et l'*itérativité* (sens 2).

- Sens (1) « s'en retourner à l'endroit d'où l'on vient » (TLF)
- Sens (2) « quitter un lieu où l'on est arrivé quelque temps auparavant, se remettre en route après un arrêt » (TLF)

Dans son sens itératif, *repartir* marque la reprise d'un mouvement qui, à partir de L2 s'opère dans une direction différente.

- (9) *Je dormis quelques heures dans un fossé et je repartis reposé, fortifié par ce somme.*
- (10) *Vous venez d'arriver et déjà vous repartez ?*
- (11) *Il se couchait, restait une heure et repartait.* (Mirabeau, Journal d'une femme)
- (12) *Nous sommes arrivés ici hier matin, et nous en repartons demain matin, jour de Noël.* (Verne, L'étonnante aventure de la mission Barsac).

Repartir, au sens de 'redémarrer' renvoie à un mouvement ou déplacement marquant une progression dans l'espace. *Repartir* est construit sur la valeur inchoative de *partir*, que l'on trouve dans des exemples tels que « partir comme une flèche », « A vos marques ! Prêts ? Partez ! » ou encore « C'est parti ! » (*Repartir* s'oppose alors à *s'arrêter*). Le verbe *repartir* ouvre, de la même façon que *partir* la perspective d'un prolongement d'une progression entamée.

Comme on peut le voir, les deux sens relevés pour *repartir*, dans les trois dictionnaires que nous avons consultés, renvoient à un déplacement orienté.

Repartir, au sens « retourner au lieu d'où l'on vient » (sens 1) marque un mouvement qui s'opère dans une direction contraire à la direction initiale (selon un schéma qui met en scène un déplacement qui s'opère à partir d'un lieu que l'on peut noter aussi L1 vers un L2 mais dans une direction inverse).

- (13) *Au soleil levant on apercevait de nouveau l'Angleterre, mais, comme la mer était moins dure, on repartit pour la France en louvoyant.* (G. de Maupassant, Contes de la bécasse, 1883).
- (14) *Le travailleur immigré est reparti* (dans son pays).
- (15) *Il arrive toujours très tard seulement pour diner et repart tôt le lendemain.*

2.2.2. EMPLOI FIGURÉ (OU ABSTRAIT) DU VERBE *REPARTIR*

Dans ses emplois figurés, *repartir* est associé dans le TLF à l'idée de *recommencement*, après un arrêt ou une pause, que le sujet désigne une personne ou évoque une action.

Repartir est employé au sens « se remettre à faire quelque chose, reprendre une occupation, un état, après un arrêt ».

Cet emploi est illustré par des tournures périphrastiques telles que *repartir à + inf* : *Repartir à rire, à pleurer, à rêver*, ou encore par des expressions comme *repartir dans des explications, des jérémiades, des mensonges, dans ses rêves*³.

On retrouve également cette idée de *recommencement* dans des expressions telles que *repartir de l'avant, repartir comme en quarante, c'est reparti comme en quarante, c'est reparti pour un tour, repartir du bon pied, repartir sur un bon pied, repartir à zéro / de zéro, repartir sur de nouvelles bases, repartir à neuf, repartir en flèche*, etc.

Dans ses emplois figurés (ou abstraits) *repartir* présente des similarités sémantiques avec son homonyme spatial. Les emplois où ils apparaissent semblent valoriser le pôle d'itérativité. Dans son emploi spatial, *repartir* présuppose un événement qui a eu lieu antérieurement du type *arriver, venir, s'arrêter*. Ce verbe correspond alors à l'une des phases constitutives d'un « processus événementiel » que l'on va qualifier, à la suite de D. Apothéloz de *scénario d'événements*.

3. VALEURS SÉMANTIQUES ET VALEURS DISCURSIVES DU PRÉFIXE *RE-*

Nous nous attacherons dans cette partie à déterminer l'apport sémantique du préfixe *RE-* en combinaison avec le verbe *partir*. En plus de la valeur sémantique d'itération ou répétition, généralement associée à ce préfixe et illustré par *Jean a repris du gâteau* (P. Jalenques, 2002), nous relèverons une deuxième valeur ou variation sémantique qui est, faut-il le souligner, très largement conditionnée par le contexte d'emploi et les combinaisons auxquelles se prête le verbe *repartir*.

▪ *Itérativité et effets de sens*

Dans l'article consacré au préfixe *RE-* le TLF propose les définitions suivantes :

Au plan spatial, le dérivé exprime le changement de direction ou d'orientation par rapport au point de départ.

Les sens relevés par le TLF mettent en avant l'idée d'un mouvement (concret ou abstrait) qui s'opère dans une direction différente.

Bien que la notion d'itérativité ne soit pas expressément signalée dans les définitions lexicographiques du préfixe *RE-* ; elle en constitue néanmoins un noyau sémantique central. Jalenques (2002: 81) associe à la valeur d'itérativité deux autres valeurs : la valeur *retour*, illustrée par *Les ornithologues ont relâché deux aigles* et la valeur sémantique *modification*, illustrée par *Il va falloir réorienter l'antenne pour capter le nouveau satellite*. Selon les termes de Jalenques, *RE-* exprimerait, dans sa valeur *RETOUR*, « l'idée que les aigles retournent à la liberté ». Quant à la valeur *modification*, *RE-* exprimerait « l'idée d'orienter l'antenne à nouveau, mais de telle sorte que l'on modifie l'orientation initiale de l'antenne ». L'auteur souligne également que les valeurs de *RETOUR* et de *MODIFICATION* ne sauraient être traitées à partir de concepts tels que *MÉTAPHORE* ou *MÉTONYMIE*. Il s'agirait donc de deux valeurs distinctes de celle étiquetée *ITÉRATION*. Cette thèse nous paraît fort intéressante pour deux raisons :

³ Il importe de noter que cet emploi de « repartir 1) est absent du français contemporain 2) est celui d'un auxiliaire aspectuel (pas d'un verbe prédicatif).

- elle privilégie une approche externe du préfixe RE- : les relations sémantiques entre le préfixe et sa base verbale ne sont pas étudiées indépendamment de leurs contextes d'emplois.
- elle rejoint, selon nous, la thèse développée par D. Apothéloz (2005) qui attribue à ce préfixe une valeur annulatrice venant s'ajouter à sa valeur itérative.

Les deux linguistes s'accordent, en effet, à traiter le préfixe RE- selon une approche externe qui fait intervenir les éventuelles combinaisons discursives dans lesquelles ce préfixe pourrait être mobilisé. Jalenques se saisit, pour sa part, de la notion de *procès*, pour tenter de décrire son fonctionnement sémantique. Il défend l'idée que « le préfixe RE signifie que l'actualisation du procès associé à la base verbale (P₂) vient modifier la situation résultant de l'actualisation d'un premier procès (P₁) ». Dans l'exemple *Le week-end dernier, Paul a reclassé ses timbres* cité par Jalenques, le P₂, modifie « ce qui découle de l'actualisation de P₁ » (le fait que les timbres soient classés d'une certaine façon). En d'autres termes, la valeur d'itération ne concerne pas un seul procès (i.e. le procès associé à la base verbale) mais peut concerner plusieurs procès. Le procès décrit par le verbe *refermer*, dans *Si tu sors, n'oublie pas de refermer la porte derrière toi* (exemple emprunté au même auteur) vient modifier un procès antérieur qui se traduit par le fait que « la porte a été ouverte ». Ce dernier est interprété comme une situation intermédiaire entre deux états ou procès qui font partie d'un scénario événementiel à trois termes : *fermer – ouvrir – refermer*.

Pour D. Apothéloz (2005:12-18), la notion d'itérativité se décline dans deux effets de sens : un sens itératif et un sens annulatif. Le dérivé en RE- lexicalise une valeur annulatrice lorsqu'il « entre comme terme dans une relation d'antonymie directionnelle ». Par contre, lorsque le dérivé en RE- « ne peut lexicaliser qu'une valeur itérative, il ne peut contracter ce type de relation ». Dans tous les cas, le préfixe RE- ne construit pas un antonyme de sa base : *repartir* n'est pas un antonyme directionnel de *partir* mais de *arriver*, dans un contexte où le procès décrit par ce verbe correspond au terme du procès déclenché par *partir*. L'antonymie dont il est question ici renvoie à l'idée d'opposition directionnelle telle qu'elle a été définie par J. Lyons (1978 : 227) et illustrée par *monter / descendre ; arriver / partir* et *aller / venir*. « Ce que ces paires ont en commun, c'est l'idée de mouvement dans l'une de deux directions opposées par rapport à un lieu donné » (ibid.). J. Lyons distingue entre deux types d'opposition :

- a) une opposition reposant sur la notion de deixis, tel le cas de *aller / venir*
- b) une opposition qui ne fait pas intervenir la notion de deixis. Ce cas de figure est illustré par le couple *arriver / partir*. « Il nous est possible de dire *X est arrivé à Paris la nuit dernière*, même si nous ne sommes pas Paris au moment de l'acte d'énonciation et n'étions pas à Paris quand l'événement s'est produit ».

E. Pauly note fort justement que *arriver / partir* ne s'opposent pas de la même manière que *arriver / repartir*. Dans le premier cas, l'opposition repose sur l'idée de déplacement dans deux directions opposées ; dans le deuxième cas, l'opposition renvoie à l'idée d'un retour à une situation antérieure (2010:208). Celle-ci correspond dans l'énoncé *Arrivés à Thysville à six heures et demie du soir. Nous repartions vers sept heures du matin*, au fait d'être en déplacement : *arriver* (« parvenir au lieu où l'on voulait aller ») implique un arrêt du déplacement, que *repartir* annule.

Repartir et *arriver* forment ainsi des antonymes directionnels discursifs que l'on oppose aux antonymes directionnels lexicaux du type *partir vs rester, monter vs*

descendre (Cf. Apothéloz, 2005). Ce dernier distingue, en effet, entre deux types d'antonymies directionnelles :

- a) une antonymie directionnelle purement lexicale, qui exclut toute valeur annulative. Ce type d'antonymie est illustré par les paires lexicales : *monter / descendre ; entrer / sortir ; éteindre / allumer ; arriver / partir ; perdre / trouver ; disparaître / apparaître*, etc.
- b) une antonymie directionnelle qui est « une conséquence de la valeur annulative associée à certains dérivés en *RE-* ». Elle est illustrée par les paires antonymes : *monter / redescendre ; entrer / ressortir ; éteindre / rallumer ; arriver / repartir ; perdre / trouver ; disparaître / réapparaître*, etc. L'auteur ajoute que l'emploi de ceux-ci « revient à valider, dans l'univers du discours, une information qu'on peut formuler analytiquement comme suit: « un *procès transformateur a eu lieu, qui est directionnellement inverse de celui dénoté par le verbe base* » (2005:11).

Dans les exemples (16-17) :

(16) *Arrivés à Tunis à 6 h du soir, nous repartons vers 7 heures du matin.*

(17) *Elles arrivent jusqu'à nous et, patiemment, repartent vers l'Ouest inconnu, une à une.* (Camus, L'été, 1939)

repartir est paraphrasable par « partir pour être à nouveau là où on se trouvait avant d'arriver ». Il marque un mouvement s'opposant à un autre mouvement qui se trouve de ce fait annulé.

Arriver représente ici le point d'aboutissement du mouvement déclenché par *partir*. Il décrit une transition instantanée d'un état vers un autre, comme le montre l'exemple (18) :

(18) *Arrivés de Paris à 6 heures du soir, nous repartons (à Paris) vers 7 heures du matin.*

« *Repartir à y* » dénote un « état » locatif qui correspond à l'une des phases d'un scénario d'événements : on présuppose un état *être à y* attribué à X (entité localisée). Cet état locatif est antérieur non seulement à *repartir* mais également à *arriver*.

La notion de scénario d'événements dont on se saisit ici pour décrire le fonctionnement discursif du verbe *repartir* renvoie à la relation qui s'établit entre des procès décrivant chacun, à sa manière, l'une des phases du mouvement qu'ils mettent en scène. Ainsi, les valeurs associées à ce verbe, en discours, ne peuvent être décrites distinctement que dans la relation de ce dernier avec les deux autres procès dénotés par *partir* et *arriver*. Les trois procès se trouvent inscrits dans des rapports d'antériorité temporelle. Nous avons un premier rapport d'antériorité entre *partir* et *arriver* où *partir* marque l'origine du mouvement du sujet ou de l'action cependant que *arriver* décrit le dernier lieu atteint. Le deuxième rapport d'antériorité s'établit entre *arriver* et *repartir*.

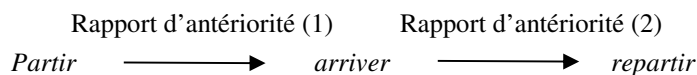


Figure 1 : Scénario d'événements en discours

Dans l'exemple (18 : Figure 1), on suppose qu'il y a eu un procès qui correspond au départ du sujet, à partir d'un lieu spécifié par indexation à la situation et qui a abouti à un autre procès (*arriver*) représentant le terme du premier procès, qui se trouve annulé par un troisième procès marquant le retour à un état initial paraphrasable par « être de nouveau là où on se trouvait avant d'arriver ».

Afin de mieux cerner les deux valeurs d'itération et d'annulation attribuées au verbe *repartir*, il semble nécessaire d'apporter une précision supplémentaire : ce verbe a une valeur itérative dans la mesure où il marque un procès qui s'inscrit dans la continuité d'un premier procès entamé et qui lui est antérieur (on part à nouveau). Son interprétation annulative n'est valable que dans sa relation avec son antonyme directionnel. On se trouve dans ce cas en présence d'au moins trois procès liés entre eux par deux relations d'antonymie. *Partir* entre dans une relation d'antonymie avec un autre lexème qui marque son terme qui, à son tour, entre dans une relation d'antonymie avec *repartir*. On suppose qu'il y a toujours entre les procès dénotés par *partir* et *repartir* un procès intermédiaire. Dans l'exemple (18), ce procès intermédiaire ou de transition est dénoté par *arriver*. Contrairement à *partir* et *repartir* qui permettent de spécifier une position effective de la cible mobile, *arriver* ne décrit qu'indirectement le mouvement de cette cible. Seule la phase finale de ce mouvement est mise en avant. Ce verbe « ne fait aucune référence à ce qui précède le changement de position, ni à ce qui le suscite. *Arriver* n'exprime que l'aboutissement au lieu final » (S. Cummins, 1998).

Le verbe *arriver* n'est évidemment pas le seul lexème apte à actualiser ce procès intermédiaire. Dans les exemples (19-22), les lexèmes *s'asseoir*, *se reposer*, *se taire* et *s'arrêter* sont aussi de bons candidats pour remplir ce rôle :

- (19) *Je marchais lentement, m'asseyais un instant, repartais* (A. Gide)
- (20) *Nous allons nous reposer ce soir à l'hôtel et nous repartons demain pour Anvers* (Pierre Maël, le Forban noir)
- (21) *Par moment, cela se taisait, puis ce cri repartait, plus vif* (E. Moselly, Terres lorraines)
- (22) *Marie s'arrêtait un instant, puis repartait de plus belle* (A. Gide)

En guise de synthèse, on peut représenter les deux interprétations auxquelles se prête le préfixe RE-, combiné à sa base verbale, comme suit⁴:

L'interprétation itérative présuppose valide l'information *Auparavant A est parti*; l'interprétation annulative présuppose valide l'information *Auparavant A est arrivé*.

On peut représenter ces deux interprétations ainsi :

- a) A part de nouveau.
- b) A part dans le but d'être à nouveau au lieu où il se trouvait auparavant.

On peut également conclure, à la suite de D. Apothéloz, que la valeur annulative est une manifestation de l'itérativité. Ces valeurs sont toutes les deux « la conséquence d'une même opération ».

Mais ce sont deux valeurs qui ne reviennent pas au préfixe RE- lui-même; elles sont probablement le résultat d'interactions du verbe portant ce morphème (*repartir*) et d'autres éléments co-textuels (*arriver*, *s'arrêter*, etc.).

« Les lexèmes verbaux dérivés en RE- qui manifestent cette valeur annulative présentent très souvent la propriété d'être couplés à un autre lexème verbal avec lequel ils entretiennent précisément une relation d'antonymie directionnelle » (D. Apothéloz, 2005).

⁴ Cette représentation vaut aussi pour les antonymes *descendre* / *redescendre* (cf. D. Apothéloz, 2005:5).

On peut, dès lors, avancer que *repartir* s'oppose discursivement à *partir* parce qu'il y a eu un autre procès dénoté par *arriver* et qui est son antonyme directionnel.

Contrairement au premier type d'antonymie directionnelle lexicale, les antonymes discursifs présupposent l'existence d'un scénario d'événement que l'on peut schématiser de la manière suivante :

partir ⇨ *arriver* ⇨ *repartir*

Le lexème qui porte le morphème *RE-* concourt à la mise en scène d'un procès qui désigne l'une des phases d'un scénario d'événements. Chacune de ces phases désigne un "état" locatif⁵. L'état final dénoté par le dérivé en *RE*, dans sa valeur annulative, constitue un retour à l'état premier que couvre la notion de départ. Contrairement aux antonymes lexicaux, les antonymes directionnels discursifs impliquent, comme le souligne fort justement Apothéloz une certaine temporalité. C'est ce qui légitime d'ailleurs leur représentation sémantique en un scénario d'événement.

On obtient ce schéma général

état initial		état intermédiaire		état final
<i>partir</i>	⇨	<i>arriver</i>	⇨	<i>repartir</i> (soit vers le point de départ, soit vers un autre lieu que le point de départ)

Dans son emploi annulatif, l'état final désigné par *repartir* coïncide avec l'état initial.

Cette caractérisation apporte un éclairage supplémentaire quant au rapport sémantique entre *partir* et *repartir*.

4. CONCLUSION

Les définitions lexicographiques du couple de verbes *partir* et *repartir* nous ont permis de constater que leurs emplois spatiaux semblent fonctionner de la même manière que leurs emplois figurés (ou non spatiaux). *Repartir* est construit sur le sens de *partir*. Les deux verbes semblent privilégier le pôle de détachement par rapport à une source qui constitue leur point d'appui. La valeur itérative associée à *partir* ne peut être saisie que dans son rapport avec le verbe *partir*. À cette valeur itérative s'ajoute un sens annulatif qui est manifestement le résultat d'interactions de ce verbe avec d'autres lexèmes avec lesquels il contracte une relation d'antonymie directionnelle.

RÉFÉRENCES

Apotheloz D (2005a) : « La préfixation en *RE*, l'antonymie directionnelle et les phénomènes de polarité sémantique ». *Journal of French Language Studies*, 17:143-158.

Apotheloz D (2005b): « *RE-* et les différentes manifestations de l'itérativité ». *Pratiques*, n° 125-126 : 48-71.

⁵ "État" est pris ici dans le sens d'un instantané.

- Cadiot P. / Visetti Y-M. (2004), « Verbes de mouvement, espace et dynamiques de constitution », *Histoire, Epistémologie, Langage*, n° 1 : 7-42.
- Cummins S. (1998) : « Le mouvement directionnel dans une perspective d'analyse monosémique », *Langues et Linguistique*, n° 24 : 47- 66.
- Jalenques P. (2002) « Étude sémantique du préfixe RE en français contemporain : à propos de plusieurs débats actuels en morphologie dérivationnelle ». *Langue française* n°133 : 74-90.
- Lyons J. (1978), *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse.
- Pauly E (2010) , *La Polysémie. Réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie*. L'exemple des verbes aller, partir et tirer en français contemporain, L'Harmattan, 2010.
- Talmy L. (2000), *Towards a Cognitive Semantics*. Vol. 1. Cambridge : MIT Press.